

Consultation Ã©largie sur le gaz de schiste

Dossier de- /> la rÃ©daction de H2o
March 2013

Le gouvernement mandate le BAPE pour mener une consultation Ã©largie sur le gaz de schiste

Le ministre du DÃ©veloppement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, Yves-FranÃ§ois Blanchet, annonce qu'il mandatera le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement - BAPE, afin qu'il rÃ©alise une consultation Ã©largie qui s'appuiera sur les Ã©tudes commandÃ©es dans le cadre de l'Ã©valuation environnementale stratÃ©gique - Ã©ES, actuellement en cours sur le gaz de schiste.

"C'est dans le Centre-du-QuÃ©bec et en MontÃ©rÃ©gie, dans la vaste rÃ©gion agricole qui recouvre le shale d'Utica, que la question de l'acceptabilitÃ© sociale a rÃ©vÃ©lÃ© toute son importance. Depuis lors, elle est au cÅur de tous les dÃ©bats liÃ©s au dÃ©veloppement durable. Seuls la science, la transparence, le respect des intÃ©rÃªts des communautÃ©s et l'existence ou non d'un modÃ©le d'affaires viable permettront, ou pas, que le dossier du gaz de schiste soit socialement acceptable", a affirmÃ© le ministre. Le mandat du ComitÃ© de l'Ã©valuation environnementale stratÃ©gique sur le gaz de schiste sera donc modifiÃ© : "Puisque les Ã©tudes sont rÃ©alisÃ©es par des tiers indÃ©pendants, dans plusieurs cas des universitaires, on peut s'attendre Ã un diagnostic objectif et Ã des constats scientifiques rigoureux. Le ComitÃ© recevra cependant la directive de transfÃ©rer au BAPE les Ã©tudes qu'il a commandÃ©es", a poursuivi le ministre Blanchet.

Par souci de cohÃ©rence, le ministre annonce aussi son intention de dÃ©poser, au cours des prochaines semaines, un projet de loi visant Ã instaurer un moratoire sur l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste. Cette suspension des certificats d'autorisation d'Ã©livres et le report de toute nouvelle d'Ã©livrance seraient en vigueur jusqu'Ã l'adoption par l'AssemblÃ©e nationale d'un cadre lÃ©gislatif sur l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures. "Cette volontÃ© du gouvernement fait l'objet d'un large consensus au sein de la population quÃ©bÃ©coise. Je vais donc solliciter l'appui des partis d'opposition, afin que le vote sur cette suspension des autorisations soit rapide et clair parmi les Ã©lus de l'AssemblÃ©e nationale", a indiquÃ© le ministre Blanchet.

Pour la ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet, la dÃ©cision de transfÃ©rer au BAPE les Ã©tudes du ComitÃ© de l'Ã©ES et de dÃ©poser un projet de loi afin d'instaurer un moratoire s'imposait. "Il est trÃ©s clair qu'avec les prix actuels du gaz naturel, la rentabilitÃ© n'est pas au rendez-vous pour les entreprises", a-t-elle prÃ©cisÃ©.

"Le QuÃ©bec a clairement choisi de faire confiance Ã la rigueur du BAPE.

Notre gouvernement aussi. Dans l'attente d'un rapport exhaustif et d'une intervention législative qui viendrait sceller la discussion, l'instauration d'une pause complète dans le développement de la filière du gaz de schiste au Québec nous apparaît essentielle. C'est le rendez-vous que le Québec et notre gouvernement s'étaient donné, et un engagement de plus que le gouvernement du Parti québécois réalise", a conclu le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

Environnement Québec - 15-02-2013